

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 4 janvier 2016

## Le conducteur belge plus distrait que ses voisins européens ?

**Alcool: 8 Belges sur 10 favorables à la tolérance zéro pour les conducteurs novices**

*Les résultats de l'enquête annuelle d'INSécurité routière de l'IBSR ont été présentés aujourd'hui. Nouveauté cette année: elle a aussi été menée dans 4 pays voisins (Allemagne, France, Pays-Bas, Royaume-Uni) afin d'obtenir un point de comparaison. Parmi les résultats marquants, le Belge se dit davantage confronté à des conducteurs distraits que ses voisins européens. L'enquête montre aussi qu'une grande majorité de Belges est favorable à la tolérance zéro en matière d'alcool pour les conducteurs débutants. Très peu, en revanche, souhaitent étendre cette mesure à l'ensemble des conducteurs.*

L'objectif de l'enquête d'INSécurité routière menée depuis 2012 par l'IBSR est de savoir dans quelle mesure le Belge se sent en sécurité et comment il se comporte dans la circulation. Les questions portent aussi sur les mesures qui, d'après les personnes interrogées, rendraient le trafic plus sûr. Dans tous les pays, l'échantillon est représentatif de la population.

### Distraction, agressivité

Des 5 pays dans lesquels l'IBSR a mené l'enquête, c'est en Belgique que les personnes interrogées déclarent être le plus souvent confrontées à des conducteurs distraits (près de 90% le sont parfois ou souvent). De manière générale, les Belges signalent plus souvent un comportement irrespectueux que leurs voisins. Soit les usagers conduisent plus distraitement et agressivement sur les routes belges, soit les Belges s'indignent davantage d'un tel comportement inadapté. Dans tous les pays européens, les personnes interrogées disent que les comportements discourtois dans la circulation sont plus présents sur les routes qu'il y a deux ans.

### Alcool au volant

L'IBSR a également demandé aux automobilistes à quelle fréquence ils avaient conduit après avoir dépassé le taux d'alcool légal. 22% des Français et près de 20% des Belges ont indiqué avoir repris le volant une ou plusieurs fois sous l'influence de l'alcool au cours des 30 derniers jours. C'est 2 fois plus que chez nos voisins du nord et de l'est !

### Usagers faibles en insécurité

Ce sont les usagers faibles qui se sentent le plus en insécurité. Ce sentiment d'insécurité concerne avant tout les cyclomotoristes et les motocyclistes, suivis des cyclistes. Une comparaison entre les Régions montre que les cyclistes se sentent le plus en sécurité en Flandre, un peu moins à Bruxelles et encore moins en Wallonie. Le sentiment d'insécurité subjectif se situe dès lors sur la même ligne que les statistiques d'accidents objectives par kilomètre parcouru. Dans les pays voisins, les cyclistes se sentent le plus en sécurité aux Pays-Bas et en Allemagne. Il s'agit précisément des pays où les usagers sont plus nombreux à déclarer se déplacer à vélo.

## Causes des accidents

Pour le Belge, la cause première des accidents de la route est la vitesse. Ses voisins européens pointent davantage du doigt l'alcool au volant. La distraction, les drogues et l'agressivité complètent ce top 5, identique dans les 6 pays concernés. Notons quand même que les Belges positionnent les routes mal entretenues plus haut dans le classement des facteurs d'accident que les citoyens des autres pays.

## Adhésion sociale aux mesures

Environ 8 Belges sur 10 sont favorables à la tolérance zéro en matière d'alcool pour les conducteurs débutants. C'est la proportion la plus importante derrière l'Allemagne. Par contre, un Belge sur 8 seulement souhaite étendre cette mesure à l'ensemble des conducteurs. C'est trois fois moins qu'aux Pays-Bas. Les Belges interrogés se déclarent également contre les pneus hiver obligatoires et contre l'autorisation pour les cyclistes de tourner à droite au feu rouge même si des panneaux routiers spéciaux les y autorisent.

Les Néerlandais interrogés se sentent en sécurité à vélo et ne veulent donc pas entendre parler d'un casque vélo obligatoire. En Belgique non plus, le port du casque obligatoire ne recueille pas une grande adhésion. En comparaison avec ses pays voisins, la Belgique est la moins emballée par le permis à points. Il faut dire qu'il existe déjà en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. Quant aux répondants néerlandais, ils y sont favorables.

## Conclusion

Les Belges se montrent plus négatifs que leurs voisins à l'égard de la sécurité routière. Ainsi, selon eux, le comportement discourtois a davantage augmenté ces deux dernières années que ce qu'affirment les personnes interrogées dans les autres pays. De plus, en comparaison avec ses voisins, le Belge attribue nettement plus d'accidents à un comportement dangereux. Les usagers faibles, tels que les conducteurs de deux-roues, se sentent moins en sécurité dans la circulation. Les conducteurs sont souvent occupés à autre chose sur la route (GSM, radio, etc.), ce qui entraîne des situations dangereuses. En Belgique et en France, on conduit plus souvent sous l'influence de l'alcool qu'aux Pays-Bas, en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans ces pays, on soutient la tolérance zéro en matière d'alcool pour tous les conducteurs, ce qui n'est pas le cas chez nous.

*"Nous devons continuer à nous investir quotidiennement dans l'amélioration de la sécurité routière. Pour ce faire, la collaboration de chaque usager de la route est indispensable. Dans la lignée des Etats Généraux, l'Enquête nationale d'INSécurité routière s'emploie à rechercher les causes du sentiment d'insécurité sur la route, mais invite aussi les citoyens à formuler des mesures. Les propositions citoyennes sont en effet une précieuse source d'inspiration pour l'établissement de la politique de sécurité routière"* déclare la Ministre de la Mobilité Jacqueline Galant.

**Tous les résultats de l'enquête sont disponibles sur [www.ibsr.be](http://www.ibsr.be).**

### Personnes de contact :

Benoit Godart (porte-parole IBSR): 02/244.15.34 ou 0476/24.67.20

Axelle Pollet (porte-parole J. Galant): 0475/84.38.91



Institut Belge pour la Sécurité Routière asbl  
Chaussée de Haecht 1405 - 1130 Bruxelles- T +32 (0)2 244 15 11 - F +32 (0)2 216 43 42  
info@ibsr.be - www.ibsr.be - BE 0432.570.411 -